



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 30/11/2015

Reçu en préfecture le 30/11/2015

ID : 033-200027068-20151123-15_11_154-DE

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

15-11-154 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 novembre 2015

L'an deux mille quinze le vingt trois novembre à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Val DUCLOS , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Mélanie BOISSAVIE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Bernard NADEAU pouvoir à Isabelle FEYRY , Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Mélanie BOISSAVIE, Laurence ROUEDE pouvoir à Isabelle HARDY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Absents :

Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON D'ENVELOPPES DE CORRESPONDANCE : ADHÉSION D'UN NOUVEAU MEMBRE

15-11-154 - 2/2
Envoyé en préfecture le 30/11/2015
Reçu en préfecture le 30/11/2015
ID : 033-200027068-20151123-15_11_154-DE

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8-I-2°, II et VII traitant de la constitution de groupement de commandes,

Vu la délibération n°14.09.177 en date du 25 septembre 2014 relative à la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat d'enveloppes de correspondance,

Vu la délibération n°15.09.128 en date du 22 septembre 2015 relative à l'adhésion des communes de Saint Martin du Bois et Bonzac et du PLIE du Pays du Libournais à compter du 1^{er} janvier 2016 actée par l'avenant n°1 à la convention constitutive,

Vu l'article 3-3 de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'enveloppes de correspondance relatif aux modalités d'adhésion, de sortie et dissolution du groupement,

Considérant le souhait de la commune de Coutras d'intégrer le groupement de commandes pour l'achat d'enveloppes de correspondance afin de mutualiser leurs achats et d'en réduire les coûts,

Considérant que l'adhésion de nouveaux membres au groupement implique l'accord par délibération de tous les membres actuels du groupement ainsi que la modification par avenant de la convention constitutive,

Vu les délibérations des membres approuvant l'adhésion de la commune de Coutras,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 9 novembre 2015,

Vu l'avis de la Commission marchés publics et affaires juridiques en date du 4 novembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'adhésion de la commune de Coutras au groupement de commandes pour l'achat d'enveloppes de correspondance,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 30/11/2015

Reçu en préfecture le 30/11/2015

ID : 033-200027068-20151123-2015_11_155-DE

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

15-11-155 – 1/6

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 novembre 2015

L'an deux mille quinze le vingt trois novembre à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Val DUCLOS , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Mélanie BOISSAVIE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Bernard NADEAU pouvoir à Isabelle FEYRY , Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Mélanie BOISSAVIE, Laurence ROUEDE pouvoir à Isabelle HARDY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Absents :

Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES**GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON DE PAPIER DE REPROGRAPHIE
: ADHÉSION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

Envoyé en préfecture le 30/11/2015

Reçu en préfecture le 30/11/2015

Affiché le

ID : 033-200027068-20151123-2015_11_155-DE

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8-I-2°, II et VII traitant de la constitution de groupement de commandes,

Vu la délibération n°13.10.166 en date du 11 octobre 2013 relative à la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie,

Vu la délibération n°14.11.193 en date du 28 novembre 2014 relative à l'adhésion du CCAS de la commune de Saint Denis de Pile à compter du 1^{er} janvier 2015 actée par l'avenant n°1 à la convention constitutive,

Vu la délibération n°15.09.127 en date du 22 septembre 2015 relative à l'adhésion du PLIE du Pays du Libournais à compter du 1^{er} janvier 2016 actée par l'avenant n°2 à la convention constitutive,

Vu l'article 3-3 de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie relatif aux modalités d'adhésion, de sortie et dissolution du groupement,

Considérant le souhait de la commune de Coutras d'intégrer le groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie afin de mutualiser leurs achats et d'en réduire les coûts,

Considérant que l'adhésion d'un nouveau membre au groupement implique l'accord par délibération de tous les membres actuels du groupement ainsi que la modification par avenant de la convention constitutive,

Vu les délibérations des membres approuvant l'adhésion de la commune de Coutras,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 9 novembre 2015,

Vu l'avis de de la Commission marchés publics et affaires juridiques en date du 4 novembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'adhésion de la commune de Coutras au groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUSSON



Pour expédition conforme
Philippe BUSSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais